

Société civile professionnelle
THOUVENIN, COUDRAY et GRÉVY
avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
13, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris
Tél. : 01.53.63.20.00 - Fax. : 01.42.22.61.30

423214

COUR DE CASSATION

CHAMBRE CIVILE

DESISTEMENT TOTAL

POUR :

la société Enedis

*Ayant la SCP Thouvenin, Coudray et Grévy
pour avocat à la Cour de cassation*

CONTRE :

1° M
2° M
3° M
4° M
5° M
6° M
7° M
8° M
9° M

*Ayant la SAS Colin et Stoclet
pour avocat à la Cour de cassation*

10° M
11° M
12° M
13° M

pourvoi n° N 21-12009

Laquelle déclare se désister purement et simplement du pourvoi formé contre la décision rendue le 17 novembre 2020 par la cour d'appel de Bordeaux et conclut qu'il plaise à la Cour de cassation lui en donner acte.

----- Page réservée à l'authentification de l'acte -----

Signature Avocat



Signature avocat pour son confrère empêché



Signature huissier

